

Cote du document: EB 2010/100/R.39
Point de l'ordre du jour: 22 d)
Date: 11 août 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Jessie Sisto
Secrétaire du Comité des pensions
téléphone: +39 06 5459 2259
courriel: j.sisto@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Centième session
Rome, 15-17 septembre 2010

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Étant donné que le mandat des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA expire le 30 septembre 2010, le Conseil d'administration est invité à élire des remplaçants, en qualité de membres et de membres suppléants, pour représenter le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA pour un mandat de trois ans qui expirera le 30 septembre 2013.

Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

1. À sa quatre-vingt-onzième session, en septembre 2007, le Conseil d'administration a élu les membre et membres suppléants suivants pour représenter le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA pour un mandat de trois ans expirant le 30 septembre 2010:
 - M. A. Zimmerman (Argentine), membre
 - Mme S.N. Mauludiah (Indonésie), premier membre suppléant
 - M. A.B. Hønningstad (Norvège), deuxième membre suppléant
2. Mme Siti Nugraha Mauludiah ayant quitté Rome en janvier 2010, la place de premier membre suppléant est depuis lors vacante.
3. La pièce jointe I contient une liste des personnes qui ont à ce jour rempli les fonctions de membre ou de membre suppléant pour représenter le Conseil des gouverneurs.
4. La pièce jointe II fournit des précisions sur la représentation du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA.
5. Le membre et le membre suppléant désignés actuellement par le Président du FIDA sont, respectivement, M. P.-J. Kouka et M. M. Joya. Le membre et le membre suppléant représentant actuellement les participants à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont, respectivement, Mme A. Saitto et Mme C. De Donato.

Membres et membres suppléants ayant représenté à ce jour le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

Membres

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| A.J. Peckham (Royaume-Uni) | 01.09.78 - 01.09.80 |
| A. Maziq (Jamahiriya arabe libyenne) | 19.09.80 - 18.08.82 |
| M. Abdelhadi (Tunisie) | 20.04.83 - 12.02.85 |
| Y.A. Hamdi (Égypte) | 13.02.85 - 01.12.85 |
| A.E.A. El-Gazzar (Égypte) | 30.04.86 - 31.05.88 |
| A.Y.A. Bukhari (Arabie saoudite) | 15.09.88 - 26.03.90 |
| M. Deregibus (Argentine) | 04.10.90 - 23.06.92 |
| W.E. Khereiji (Arabie saoudite) | 09.09.92 - 31.08.94 |
| A.S. Al-Aquil (Arabie saoudite) | 13.04.95 - 30.09.95 |
| J. Robles-Aguilar (Mexique) | 01.10.95 - 30.09.98 |
| S. Masarweh (Jordanie) | 01.10.98 - 30.09.00 |
| N. Gangadharan (Inde) | 01.10.00 - 30.09.01 |
| R.J. Huber (Allemagne) | 06.12.01 - 31.12.02 |
| Y. Tensue (Érythrée) | 10.04.03 - 30.09.04 |
| B. Dunnzlaff (Allemagne) | 01.10.04 - 31.08.07 |
| A. Zimmerman (Argentine) | 01.10.07 - 30.09.10 |

Membres suppléants

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| S. Aidara (Sénégal) | 01.09.78 - 12.02.82 |
| K.E. Norrman (Suède) | 01.04.82 - 01.12.83 |
| C.A. Hartman (Finlande) | 01.09.84 - 30.04.87 |
| K. Obata (Japon) | 13.02.88 - 15.03.89 |
| M. Deregibus (Argentine) | 14.09.89 - 03.10.90 |
| R.M. Seifman (Etats-Unis d'Amérique) | 14.09.89 - 05.08.91 |
| W.E. Khereiji (Arabie saoudite) | 04.10.90 - 08.09.92 |
| I. di Giovan Battista (Argentine) | 09.09.92 - 30.09.95 |
| D. Ertle (Allemagne) | 09.09.92 - 30.09.95 |
| A.S. Al-Aquil (Arabie saoudite) | 01.10.95 - 30.09.98 |
| Tang Z. (Chine) | 13.04.95 - 30.09.98 |
| K.G. Dilg (Allemagne) | 01.10.98 - 31.12.99 |
| S. Toro (Finlande) | 01.10.98 - 31.12.02 |
| R.J. Huber (Allemagne) | 04.05.00 - 05.12.01 |
| Y. Tensue (Érythrée) | 06.12.01 - 09.04.03 |
| B. Dunnzlaff (Allemagne) | 10.04.03 - 30.09.04 |
| M.S.M.A. Harbi (Soudan) | 10.04.03 - 30.09.04 |
| A.S. Al-Aquil (Arabie saoudite) | 01.10.04 - 25.05.06 |
| E.R.M. Perera (Sri Lanka) | 09.09.04 - 01.06.07 |
| S.N. Mauludiah (Indonésie) | 14.09.06 - 22.01.10 |
| A.B. Hønningstad (Norvège) | 01.10.07 - 30.09.10 |

Comité des pensions du personnel du FIDA

1. Conformément à l'article 4 a) de ses statuts, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à laquelle le FIDA est affilié depuis le 1^{er} janvier 1978, est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des diverses organisations affiliées, le secrétariat du Comité mixte et ceux des comités susmentionnés. L'article 6 c) des statuts stipule que les comités des pensions du personnel des institutions spécialisées des Nations Unies "se composent de membres et de membres suppléants choisis par l'organe qui, dans l'organisation considérée, correspond à l'Assemblée générale, par le plus haut fonctionnaire de l'organisation et par les participants fonctionnaires de l'organisation, de telle sorte que chacun ait un nombre égal de représentants; en outre, dans le cas des participants, les membres et membres suppléants doivent être eux-mêmes des participants fonctionnaires de l'organisation. Chaque organisation affiliée établit les règles applicables à l'élection ou à la désignation des membres et membres suppléants de son comité des pensions du personnel".
2. En application des articles susvisés, le Comité des pensions du personnel du FIDA (ci-après dénommé "le Comité") a été officiellement constitué le 13 février 1979. Il a adopté son propre règlement intérieur, aux termes duquel trois membres et membres suppléants sont désignés ou élus pour un mandat de trois ans et peuvent être désignés à nouveau ou réélus.
3. Conformément aux statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Comité est composé comme suit:
 - un membre et un membre suppléant désignés par le Président du FIDA;
 - un membre et un membre suppléant élus par les participants à la Caisse; et
 - un membre et un membre suppléant élus par le Conseil d'administration au nom du Conseil des gouverneurs (conformément aux pouvoirs que le Conseil des gouverneurs a délégués au Conseil d'administration par la résolution 77/2, adoptée à sa première session). Toutefois, lors de la session du Conseil d'administration de septembre 1989, il a été convenu que le Conseil des gouverneurs serait représenté par un membre et **deux** membres suppléants, étant donné qu'en règle générale, sur toute période de trois ans, le Conseil d'administration est plus ou moins renouvelé.